



Conseil de
l'orge du
Canada



Barley
Council of
Canada

2016

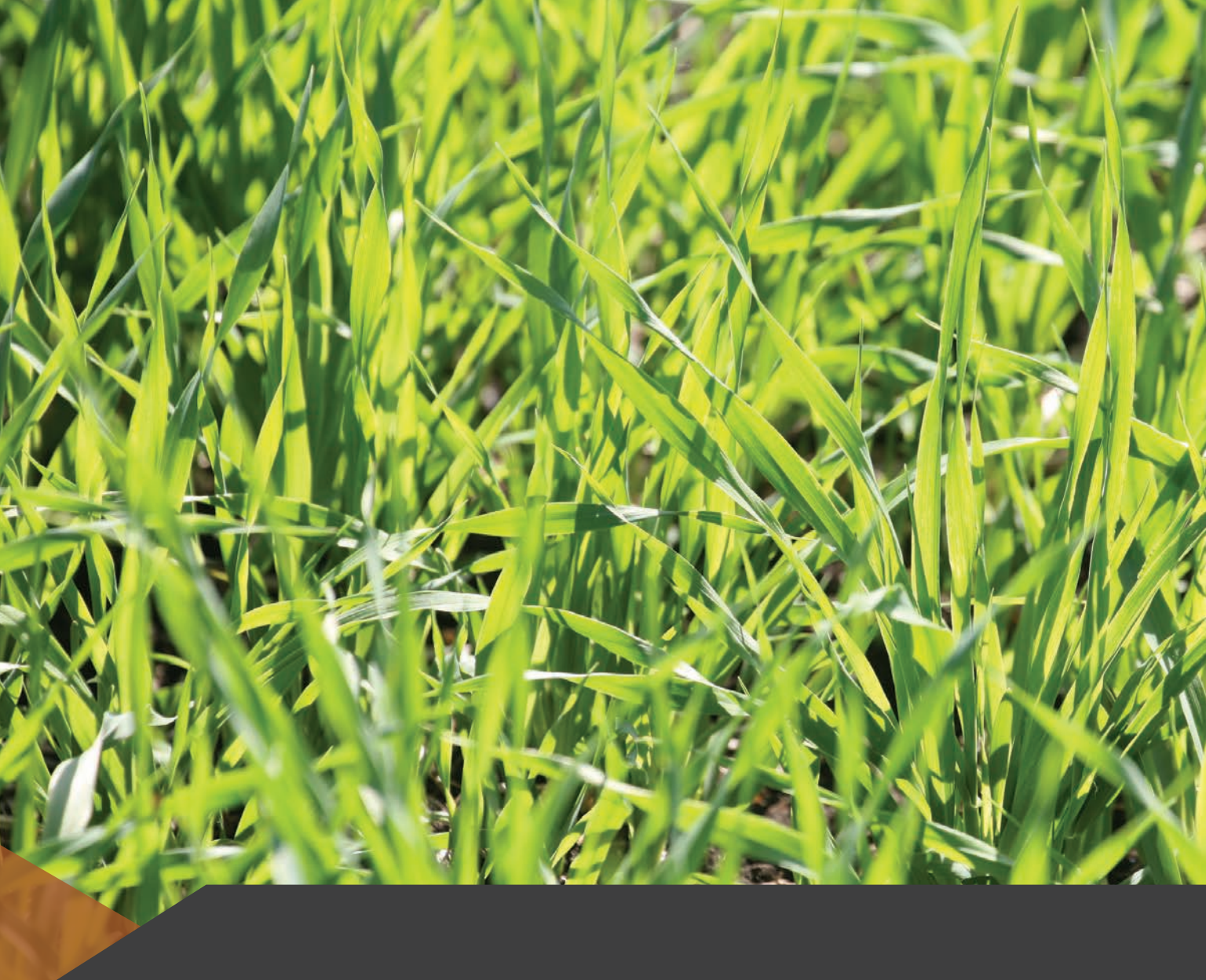
» Rapport annuel





» Table des matières

- 01** À propos du COC
- 04** Message du président
- 06** Message du directeur général
- 08** Comité de direction
- 09** Recherche et innovation
- 13** Développement des marchés
- 18** Pratiques de gestion
bénéfiques et agronomie
- 22** Commerce et politiques
- 25** Finances
- 27** États financiers





» À propos du COC

Le Conseil de l'orge du Canada (le « COC ») a été fondé en 2013. Il est le fruit d'une collaboration entre des producteurs d'orge et divers membres de l'industrie. De concert avec ses membres, le COC veille à la rentabilité à long terme de même qu'à la croissance durable de l'industrie canadienne de l'orge. Il fait figure de chef de file au sein de l'industrie de l'orge en assurant la coordination de tous les maillons de la chaîne de valeur afin de s'exprimer d'une seule voix au nom de l'industrie de l'orge.

Voici les champs d'activité du COC :

- > recherche et innovation;
- > développement des marchés;
- > pratiques de gestion bénéfiques;
- > accès aux marchés; et
- > éducation.

Composition du COC

- Membres réguliers (avec droit de vote) : entreprises, sociétés et organismes qui jouent un rôle actif dans l'industrie canadienne de l'orge et qui tiennent à faire avancer les objectifs du COC.
- Membres associés (sans droit de vote) : toutes autres personnes, entreprises, sociétés ou organisations qui tiennent à faire avancer les objectifs du COC.

La structure du conseil d'administration permet ce qui suit :

- une représentation élue à la grandeur de la chaîne de valeur, allant des producteurs aux utilisateurs finaux;
- une représentation égale des producteurs et des représentants de l'industrie de l'orge, soit :
 - sept membres du conseil d'administration représentant des producteurs des quatre coins du pays;
 - sept membres du conseil d'administration représentant chaque maillon de la chaîne de valeur, dont les malteurs, les brasseurs, l'industrie de l'alimentation animale, les manutentionnaires et les exportateurs de grain, les chercheurs et les entreprises de semences et des sciences de la vie.

Composition du conseil d'administration

- **Brian Otto** - Western Barley Growers Association
- **Chantelle Donahue** - Cargill Canada
- **Luke Harford** - Bière Canada
- **Zenneth Faye**
Saskatchewan Barley Development Commission
- **Bryan Adam** - Alberta Barley
- **Aaron Beattie**
Crop Development Centre, Université de la Saskatchewan
- **Bob Sutton** - Rahr Malting Canada Ltd.
- **Casey Vander Ploeg**
Association nationale des engraisseurs de bovins
- **Dean Harder**
Manitoba Wheat and Barley Growers Association
- **Garnet Berge** - B.C. Grain Producers Association
- **Markus Haerle** - Grain Farmers of Ontario
- **Rod Merryweather** - FP Genetics/Secan
- **William Van Tassel** - Producteurs de grains du Québec

Dirigeants du conseil d'administration

- **Peter Watts** - Canadian Malting Barley Technical Centre



» Message du président

À l'attention de toutes les parties prenantes,

Le Conseil de l'orge du Canada n'a cessé de prendre de l'ampleur pendant l'exercice 2015-2016. Nous avons continué de nous concentrer sur l'intensification de l'accès aux marchés pour l'orge canadienne. Grâce à notre partenariat avec l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, nous prêtons notre voix et notre soutien à un groupe qui se voue à l'obtention de marchés pour toutes les marchandises produites au Canada. Dans le cadre des négociations commerciales visant à appuyer et à promouvoir le Partenariat transpacifique, notre directeur général, Phil de Kemp, s'est rendu à Maui, dans l'État d'Hawaï et à Atlanta, dans l'État de la Géorgie.

Nous nous efforçons sans cesse de susciter l'intérêt de nos partenaires commerciaux dans l'orge produite au Canada. Grâce aux liens que nous entretenons avec les gouvernements, nous sommes en mesure de donner des conseils relativement aux restrictions qui rendent la commercialisation de l'orge difficile dans certains des pays avec lesquels nous faisons des échanges commerciaux. Nous faisons également comprendre aux gouvernements l'importance de notre réputation internationale à titre de fournisseur fiable d'orge canadienne de calibre mondial.

Pour la première fois, le COC a exploité la plateforme *GoBarley* pendant une année complète au cours de l'exercice financier qui vient de s'écouler. Cette plateforme fait la promotion de l'orge canadienne en tant que délicieux ingrédient santé auprès des consommateurs.

Au cours de l'exercice, Kara Barnes, directrice des programmes du COC à l'intention des producteurs et de l'industrie, a joué un grand rôle dans la promotion de *GoBarley* à l'échelle nationale. Pour sa part, Sydney Duhaime, chef des communications et des relations avec les intervenants du COC, a fait preuve de dévouement sur le plan des communications et des relations avec les médias pour les activités du COC et *GoBarley*. Nous tenons à remercier tout le personnel pour tous les efforts déployés cette année.

Au fur et à mesure que le rôle du COC prend de l'ampleur au sein de l'industrie, il est important d'élaborer un modèle de financement appuyé par toute l'industrie, modèle qui se traduira par un avenir financier durable pour le COC. Au cours de l'exercice financier de 2016, Phil de Kemp a formulé les étapes préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un modèle pour le COC. Au cours de l'année qui vient, nous nous affairerons à la création d'un modèle propice à l'avenir du COC et de l'industrie canadienne de l'orge.

Même si je l'ai déjà mentionné, je tiens à réitérer l'importance stratégique d'avoir notre directeur général à Ottawa. À maintes reprises, les avantages financiers et logistiques se sont fait sentir très clairement. À Ottawa, Phil de Kemp est près des divers ministères qui exercent une influence sur les politiques touchant notre industrie. C'est grâce à cette proximité que Phil de Kemp et, le Conseil par conséquent, a été invité à faire des présentations aux comités gouvernementaux sur les enjeux touchant le commerce et le transport maintes fois. Aussi, le fait que notre siège social soit à Calgary, en Alberta, le cœur de l'industrie de l'orge montre que nous avons une envergure vraiment nationale.

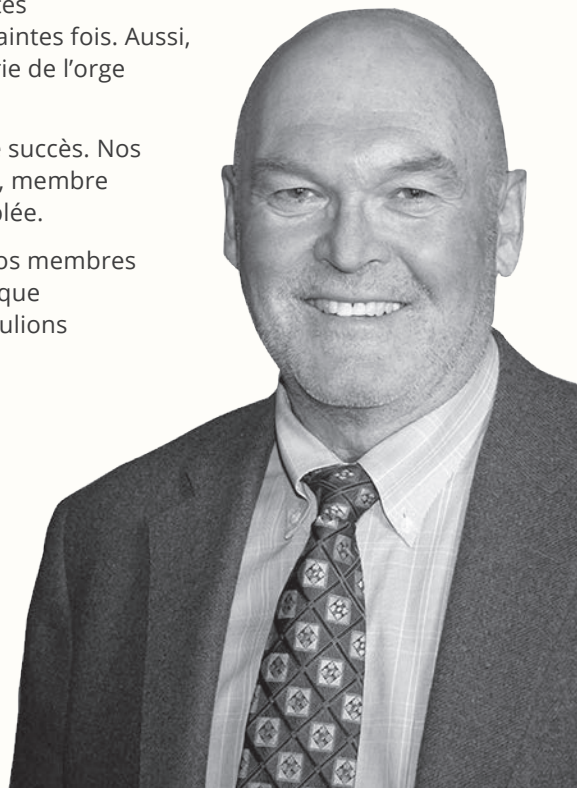
Notre assemblée de fin d'été à l'Île-du-Prince-Édouard a été couronnée de succès. Nos sincères remerciements à Kara Barnes, Sydney Duhaime et Neil Campbell, membre représentant l'Atlantic Grains Council, pour avoir coordonné cette assemblée.

À titre de président du Conseil de l'orge du Canada, je tiens à remercier nos membres pour le soutien constant dont ils ont fait preuve l'année dernière. En tant que voix nationale de l'industrie de l'orge, nous accomplissons ce que nous voulions accomplir : la promotion de notre industrie. Je suis certain que l'industrie canadienne de l'orge continuera de prendre de l'ampleur et que notre avenir s'annonce très bien.

Cordialement,



Brian Otto, président





» Message du directeur général

On a souvent dit qu'une organisation, c'est un ensemble de relations qui perdurent au fil des ans, et que ses efforts ne suffisent pas sans raison d'être et orientation.

Cette dernière année, les efforts déployés par le COC se décrivent principalement par ses relations. Nous nous sommes affairés à édifier et à entretenir les relations du COC avec une vaste gamme de parties prenantes de l'industrie agricole canadienne de même qu'avec divers ministères. Il est essentiel d'entretenir des liens avec ces parties prenantes, car ils font partie intégrante de la réussite actuelle et future de l'industrie canadienne de l'orge ainsi que de son orientation.

L'année qui vient de s'écouler a également vu de nombreux préparatifs. Nous avons commencé à préparer de nombreuses initiatives qui seront lancées au cours

du prochain exercice, dont *GrowBarley* (plateforme en ligne comprenant des ressources et des renseignements sur la production) de même que la prochaine grappe de recherche nationale sur l'orge, en plus d'avoir réalisé des progrès sur le plan des débouchés pour l'orge fourragère en Chine. Nous avons également commencé à élaborer un nouveau modèle de financement promotionnel de la chaîne de valeur qui favorisera la croissance de l'industrie canadienne de l'orge.

Le COC a également travaillé d'arrache-pied pour établir des relations de collaboration avec le gouvernement nouvellement élu. À titre de voix nationale de l'industrie de l'orge et de ses partenaires de la chaîne de valeur, nous avons fait valoir avec diligence notre raison d'être aux nouveaux membres du Parlement, aux ministres et aux comités gouvernementaux et nous avons sollicité leur aide pour favoriser la prospérité de notre secteur.

Notre relation de travail et notre collaboration avec l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire représentent une grande victoire dans notre domaine. Cette

relation nous a aidés à négocier de bonnes affaires pour l'orge, les produits de l'orge et les produits découlant de bestiaux alimentés à l'orge dans le cadre du Partenariat transpacifique.

La collaboration du COC avec le Conseil des grains du Canada à bien des égards — notamment en ce qui a trait à la politique relative à la présence en faible concentration, aux règlements concernant la fumigation à la phosphine ainsi qu'à l'orientation et à la coordination de la politique de la teneur maximale en résidus — est extrêmement bénéfique pour nos membres.

Nous continuons de travailler de concert avec nos autres partenaires du secteur des produits agricoles par le biais du Groupe de travail sur la logistique du transport des récoltes et de la Coalition des expéditeurs par rail. Ensemble, nous exerçons des pressions pour que des changements soient apportés au transport par rail, notamment en ce qui a trait aux pénalités réciproques, à de meilleures définitions des termes « convenable » et « adéquat » et à la continuation des dispositions relatives au rayon de 160 kilomètres d'interconnexion.

Nous avons également noué une excellente relation de travail avec les autres partenaires du secteur de la production de céréales, plus particulièrement Cereals Canada et la Prairie Oat Growers Association, et ce, afin

de faire preuve de collaboration et de coopération dans le cadre d'initiatives futures qui ont des incidences sur tous les secteurs de notre chaîne de valeur.

Il ne s'agit là que de quelques exemples des activités réalisées l'année dernière par le COC pour nouer et entretenir des liens avec d'autres organismes. Toutes ces relations revêtent de l'importance, car la collaboration aidera toutes les parties en cause à répondre aux besoins des diverses parties prenantes. Ce rapport annuel vous donnera un bon aperçu de nos activités, réalisations et travaux préparatoires au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Je suis touché par le soutien, les conseils et la confiance que tous les administrateurs, les membres et leurs organisations respectives témoignent à mon personnel et à moi-même, et j'en suis fort reconnaissant. Le succès et les réalisations du COC et de ses partenaires au cours des années à venir m'inspirent. C'est un privilège que de pouvoir travailler en votre nom.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. de Kemp', written in a cursive style.

Phil de Kemp, directeur général

» Comité de direction

Président



Brian Otto

Ancien président,
Western Barley
Growers
Association

Vice-présidente



Chantelle Donahue

Vice-présidente
des affaires
générales, Cargill

Trésorier



Luke Harford

Président,
Bière Canada

Secrétaire



Zenneth Faye

Administrateur,
Saskatchewan
Barley Development
Commission

Membre du comité



Bryan Adam

Administrateur,
Alberta Barley

Aperçu du comité

Le Comité de direction est composé des postes suivants : président, vice-président, trésorier et secrétaire. À cela s'ajoute un représentant d'Alberta Barley, principal organisme de financement du COC.

Ce comité est responsable de l'examen des grandes questions organisationnelles et opérationnelles du COC, ce qui lui permet de prodiguer des conseils. Il travaille en collaboration étroite avec le directeur général et s'occupe des initiatives touchant les communications, les finances et les politiques du COC. Cela comprend l'établissement du budget, la comptabilité, les adhésions, l'élaboration des politiques et les communications externes.

» Recherche et innovation

Membres du comité

- **Aaron Beattie, Ph. D.** – *Coprésident*
Professeur adjoint, Université de la Saskatchewan, Crop Development Centre
- **Bob Sutton** – *Coprésident*
Vice-président, secteur commercial, Rahr Malting Canada Ltd.
- **Marta Izydorczyk, Ph. D.**
Chercheuse scientifique et gestionnaire de programme, Laboratoire de recherches sur les grains, Commission canadienne des grains
- **Michael Brophy**
Président et chef de la direction, Brewing and Malting Barley Research Institute
- **Neil Campbell**
Membre, Atlantic Grains Council
- **Garson Law** – *Membre du personnel duquel relève le comité*
Directeur de recherche, Alberta Barley

Aperçu du comité

Le mandat du Comité de la recherche et de l'innovation du COC consiste à se tenir à l'affût des travaux de recherche effectués au pays et à l'étranger. Grâce à cela, le comité constitue une ressource pour le public, les chercheurs et les organismes de financement.





Programme Agri-innovation : grappe de recherche nationale sur l'orge

À titre d'organisme d'envergure nationale, le COC présente un environnement où les objectifs régionaux et nationaux en matière de recherche peuvent s'aligner avec les programmes fédéraux de subvention de recherche. Le programme Agri-innovation : grappe de recherche nationale sur l'orge, financé par Cultivons l'avenir 2, est l'un de ces programmes.

À la fin de l'exercice financier de 2016, cette grappe de recherche avait entamé la quatrième année de l'accord de financement quinquennal (2013–2018) en vertu du programme Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Cette subvention a permis de financer 27 projets en cours à divers centres de recherche des provinces des prairies et à des stations d'AAC à Ottawa, en Ontario, ainsi qu'à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Certains retards ont été encourus en ce qui a trait aux livrables à court terme de certains projets, retards attribuables à une saison de récoltes difficile, mais ces projets seront de retour à la normale d'ici la fin de 2016. La liste complète des projets, comprenant les mises à jour, se trouve à albertabarley.com.

Le programme Agri-innovation actuel prend fin le 31 mars 2018, et la planification du prochain cadre stratégique pour le secteur agricole est déjà en cours. La prochaine grappe de recherche nationale sur l'orge sera dirigée par le COC.

Atelier nord-américain à l'intention des chercheurs sur l'orge et Symposium canadien sur l'orge 2017

Pendant longtemps, le Comité de l'amélioration de l'orge a organisé le Symposium canadien sur l'orge. Avec l'avènement du COC, le Comité de l'amélioration de l'orge s'est dissous et ses fonds ont été transférés au COC en vue de l'organisation des symposiums à venir. Le Comité de la recherche et de l'innovation a déterminé que le meilleur moment pour tenir cette assemblée serait en même temps que le prochain atelier triennal à l'intention des chercheurs sur l'orge en juin 2017.

Marta Lzydorczyk, membre du Comité de la recherche et de l'innovation du COC, dirige le comité organisateur de l'atelier triennal. Parmi les autres membres du comité organisateur local, notons Michael Brophy du Brewing and Malting Barley Research Institute (BMBRI), Peter Watts du Canadian Malting Barley Technical Centre, Tricia McMillan de la Commission canadienne des grains, et Garson Law, membre du personnel duquel relève ce comité. Un budget provisoire a été dressé pour ces deux rassemblements, et le comité responsable de la programmation a été mis en place. Des mises à jour à ce sujet seront publiées en décembre 2016 sur barleycanada.com.

Base de données de la recherche sur l'orge

Une base de données publique portant sur les travaux de recherche sur l'orge s'avère un précieux outil pour les bailleurs de fonds des producteurs, divers intérêts commerciaux et les scientifiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le mandat de développement et de gestion de cette base de données a été confié au COC. Cette ressource permettra de recenser les grands thèmes de recherche, de repérer les chercheurs du domaine de l'orge et de découvrir l'importance et l'incidence des études historiques.



» Développement des marchés

Membres du comité

- **Peter Watts** – *Président*
Directeur général, Canadian Malting
Barley Technical Centre
- **Bob Cuthbert**
Ancien directeur du commerce et des ventes,
Commission canadienne du blé
- **Bryan Adam**
Administrateur, Alberta Barley
- **Garnet Berge**
Administrateur, BC Grain Producers Association
- **Markus Haerle**
Administrateur, Grain Farmers of Ontario
- **Rob Davies**
Directeur général, Alberta Barley
- **Phil de Kemp**
Président, Malting Industry Association of Canada
- **Kara Barnes** – *Membre du personnel duquel
relève le comité*
Directrice des programmes du COC à l'intention des
producteurs et de l'industrie

Aperçu du comité

Le Comité du développement des marchés se voue à la promotion de l'orge dans les secteurs de l'orge de brasserie, de fourrage et de consommation alimentaire. Son mandat consiste à faire croître la demande d'orge du Canada tout en exploitant les débouchés au maximum et en optimisant le rendement pour les membres de la chaîne de valeur de l'orge. Le rôle de ce comité consiste à trouver les débouchés qui existent sur les divers marchés, les besoins en information sur le marché, et les possibilités de financement de projets figurant dans le plan stratégique général du COC.

L'orge de brasserie est considérée comme une priorité en raison des grandes possibilités de croissance de ce secteur et des initiatives de développement des marchés susceptibles de porter fruits. Les principales tâches de ce comité tournent autour de l'orge de brasserie, notamment en ce qui a trait à la transition vers de nouveaux cultivars, à l'engagement du client au moyen de missions de toutes sortes, ainsi qu'à la recherche et à l'analyse des marchés.

Pour ce qui est de l'orge de fourrage, l'intérêt marqué de la Chine pour de l'orge à forte teneur en protéines a déclenché des pourparlers avec des représentants de l'industrie du bétail de la Chine pour explorer à fond la demande future en provenance de ce pays.

Essai de nouveaux cultivars d'orge de brasserie

La domination de longue date d'AC Metcalfe et de CDC Copeland dans la production d'orge de brasserie au Canada est non seulement un gage des qualités remarquables de ces cultivars, mais aussi de la nécessité d'intensifier les efforts pouvant mener à de nouveaux cultivars. Il y a lieu d'avoir de nouveaux cultivars faisant partie d'un meilleur ensemble agronomique afin d'assurer la compétitivité du Canada à l'avenir.

Dans cette optique, un programme pilote a été mis en branle sous l'égide du Comité du développement des marchés, programme dans le cadre duquel de nouveaux cultivars d'orge de qualité d'usine ont été envoyés à des brasseries et des malteries de la Chine. Au printemps 2016, le Canadian Malting Barley Technical Centre a coordonné la livraison de lots de 100 tonnes d'orge d'AAC Synergy et de CDC Kindersley à deux des plus grands clients du Canada en Chine.

Pour que ces nouveaux cultivars soient acceptés, il faut que les utilisateurs finaux soient capables de transformer l'orge dans leur propre usine. Il s'agit là du test ultime. Les résultats des essais d'orge de maltage et de brasserie qui ont été effectués en Chine devraient sortir vers la fin de l'été 2016.

Programme Agri-marketing

Le programme Agri-marketing est un programme de financement quinquennal (2013–2018) de l'ordre de 341 millions de dollars à frais partagés relevant du programme Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Agri-marketing a pour objectif de favoriser la compétitivité des agriculteurs et des transformateurs d'aliments sur les marchés nationaux et internationaux et de les aider à saisir les débouchés présents sur le marché.

Conjointement avec le COC, Alberta Barley a reçu la somme de 660 123 \$ du programme Agri-marketing du gouvernement fédéral en vue du « développement des marchés alimentaires pour l'orge du Canada – phase 2 ». Cette deuxième phase, qui se déroule d'avril 2015 à mars 2018, s'appuie sur les activités de développement des marchés menées à bien pendant la première phase du financement d'Agri-marketing. Ces activités constituent la pierre angulaire de la plateforme *GoBarley* en développement pour l'industrie alimentaire.

Canada

Cultivons l'avenir 2 

GoBarley

GoBarley est une plateforme nationale faisant la promotion de l'orge comme grain de grande qualité, bon pour la santé, polyvalent et délicieux auprès des consommateurs, des professionnels de la santé, des fabricants de produits alimentaires et des restaurateurs. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, cette plateforme a pris de l'ampleur au point d'inclure le rôle que joue l'orge dans l'industrie du maltage et de la brasserie auprès des médias et des consommateurs. Parmi les activités réalisées dans le cadre de *GoBarley*, notons l'élaboration de recettes et de ressources axées sur la santé, la participation à diverses conférences et foires commerciales des industries de la santé et de l'alimentation à titre de spectateur ou d'exposant, et la promotion et la distribution d'information sur l'orge auprès des publics-cibles.

Dans l'optique de continuer à nous rapprocher des professionnels de la santé, Linda Whitworth, spécialiste de l'orge alimentaire et Kelley Fitzpatrick, conseillère technique, étaient présentes au kiosque de *GoBarley* installé au Food and Nutrition Conference and Expo (FNCE) qui a eu lieu en octobre 2015 à Nashville, au Tennessee.

En novembre 2015, le bureau de l'Alberta au Japon a invité *GoBarley* à participer à l'école de cuisine à gaz d'Osaka ainsi qu'à un séminaire sur la viande

canadienne au Japon. À titre d'auteure du livre de recettes *Go Barley: Modern Recipes for an Ancient Grain*, Linda Whitworth était l'invitée d'honneur. Elle a été en contact avec les étudiants qui apprenaient à préparer des repas mettant en vedette des ingrédients canadiens, dont une soupe à l'orge. Le lendemain, Kara Barnes, directrice des programmes du COC à l'intention des producteurs et de l'industrie, a fait une présentation à un groupe d'acheteurs et de restaurateurs à un séminaire sur la viande, en compagnie de représentants de Bœuf Canada et Canada Porc International.

En février 2016, Kara Barnes et Doug McBain, délégué d'Alberta Barley, figuraient au nombre des exposants à la foire commerciale Restaurants Canada. Il s'agissait de la première fois que nous tenions un kiosque à un événement destiné aux restaurateurs. Nous y avons été bien reçus, mais cela dit, cette expérience nous a permis de comprendre que le matériel de *GoBarley* n'était pas bien adapté au public des restaurateurs.

En mai 2016, Sydney Duhaime, chef de communications et des relations avec les intervenants du COC a tenu le kiosque de *GoBarley* à la conférence annuelle de la Société canadienne de nutrition qui a eu lieu à Gatineau, au Québec. Des diététistes, surtout de l'est du pays, ont indiqué qu'ils chercheraient les produits de l'orge et des produits associés avec *GoBarley* aux épiceries de leur région.



Par ailleurs, c'était la première fois que le COC était présent à la foire commerciale de la National Restaurant Association en mai à Chicago, dans l'État de l'Illinois. Kara Barnes a eu l'occasion de participer à des séminaires qui lui ont permis de recueillir des renseignements sur les marchés pour le volet culinaire et le volet restauration de *GoBarley*. Certains des principaux facteurs qui exercent une influence sur les choix de consommation de repas en ce moment ont trait à la perturbation des consommateurs, aux demandes d'ingrédients « sans », à la simplicité, à la durabilité, aux aliments réconfortants, aux habitudes alimentaires saines sans régime amaigrissant et aux heures de repas inhabituelles.

En juin, Kara Barnes, Sydney Duhaime et Kelley Fitzpatrick ont tenu un kiosque à la conférence nationale de l'organisme Les diététistes du Canada à Winnipeg, au Manitoba. Pendant cette conférence de quatre jours, elles ont rencontré plus de 300 diététistes et professionnels de la santé. Puisque nous avons commandité cet événement, notre recette de salade croquante à l'orge avec vinaigrette

au gingembre et graines de sésame a été mise en vedette au repas du midi, ce qui a inspiré de nombreux diététistes à venir nous voir à notre kiosque pour parler d'orge.

La foire commerciale de l'Institute of Food Technologists, IFT 2016, a eu lieu à Chicago en juin. Kara Barnes et Linda Whitworth ont tenu un kiosque au pavillon du Canada, ce qui leur a permis de faire du réseautage avec les fabricants de produits alimentaires et de faire la promotion des partenaires produits de *GoBarley*. De nombreuses personnes étaient intéressées par nos partenaires, ce qui devrait se traduire par des ventes pour certains d'entre eux.

Toujours dans l'optique de tâcher de répondre aux besoins de l'industrie culinaire et de la restauration, le COC a confié au collège Red River un nouveau mandat pour tenter de faire inclure dans les allégations relatives aux effets sur la santé une mention à propos de l'orge. Ce projet est mené à bien grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Ce projet, axé sur l'élaboration de recettes à grande échelle qui répondent aux allégations officielles de Santé Canada pour l'orge, par portion, s'avère prometteur et ses résultats devraient être connus à l'automne 2016.

Partenaires produits GoBarley

Le logo de *GoBarley* est une marque de certification déposée. Cela signifie que les entreprises qui fabriquent des produits à base d'orge peuvent avoir un permis d'utilisation du logo *GoBarley* sur les étiquettes et la publicité de leurs produits pourvu qu'il soit possible de vérifier dans une mesure d'au moins 90 pour cent que l'orge contenue dans ces produits a été cultivée au Canada.

Les partenaires auxquels un permis est attribué ont le droit de publier un peu d'information à leur sujet dans *GoBarley.com* et de participer aux expositions de *GoBarley* à l'occasion de conférences nationales et internationales, de foires commerciales et d'événements.

Voici les nouveaux partenaires produits de l'année dernière :

**THE
INTERNATIONAL
CENTRE**

> Toronto, Ontario



> Edmonton, Alberta



> Saskatoon, Saskatchewan



> Penhold, Alberta



> Edmonton, Alberta



> Edmonton, Alberta



> Irricana, Alberta



» Comité des pratiques de gestion bénéfiques et de l'agronomie

Membres du comité

- **Zenneth Faye** – *Président*
Administrateur, Saskatchewan Barley Development Commission
- **Jason Lenz** – *Ancien président*
Vice-président, Alberta Barley
- **John O'Donovan, Ph. D.**
Chercheur scientifique, AAC
- **Kelly Turkington, Ph. D.**
Chercheur scientifique, AAC
- **Kevin Sich**
Gestionnaire du service du grain, Rahr Malting Canada Ltd.
- **Peter Watts**
Directeur général, Canadian Malting Barley Technical Centre
- **Rod Merryweather**
Chef de la direction, FP Genetics
- **Sheri Strydhorst, Ph. D.**
Chercheuse scientifique en agronomie, Alberta Agriculture & Forestry
- **William Van Tassel**
Premier vice-président, Producteurs de grains du Québec
- **Kara Barnes** – *Membre du personnel duquel relève le comité*
Directrice des programmes à l'intention des producteurs
et de l'industrie, COC

Aperçu du comité

Le Comité des pratiques de gestion bénéfiques et de l'agronomie travaille au nom de l'industrie de l'orge. Son mandat consiste à développer une position stratégique et à répondre aux exigences en matière de production durable et rentable d'orge pour les marchés du maltage, de l'alimentation et du fourrage. Ce comité représente le COC dans le cadre des discussions nationales en matière d'agriculture durable et mène le développement de la plateforme *GrowBarley*.

Les membres de ce comité se sont réunis à quatre reprises au cours du dernier exercice, et ont examiné de nombreux documents afin d'en déterminer l'exactitude et l'applicabilité du point de vue de l'orge. Deux personnes se sont ajoutées à ce comité, dont Rod Merryweather et William Van Tassel. Sheri Strydhurst fait également partie de ce comité. Elle a remplacé John O'Donovan quand celui-ci a pris sa retraite.

Table ronde canadienne pour des cultures durables

Phil de Kemp, directeur général du COC, Brian Otto, président du COC ainsi que Jason Lenz et Kara Barnes ont participé à la réunion de la table ronde pour des cultures durables (Canadian Roundtable for Sustainable Crops ou CRSC) qui a eu lieu à Mississauga, en Ontario, en octobre 2015.

De plus, Jason Lenz, Kara Barnes et William Van Tassel ont participé à la prochaine réunion de CRSC qui a eu lieu en avril 2016 à Winnipeg, au Manitoba. Pendant cette réunion, CRSC a annoncé que dorénavant, elle adopterait le « protocole d'assurance ». Ce protocole a été présenté en tant que vérification de deuxième niveau, au macro-niveau, des pratiques agricoles qui tiennent compte des indicateurs de durabilité environnementale, sociale et économique qui définiraient ce qu'est la durabilité pour les producteurs canadiens.

Projet pilote de CRSC

Kara Barnes et Jason Lenz ont conservé leurs rôles respectifs de chef et de membre du groupe de travail sur les indicateurs de ressources naturelles. En décembre 2015, les membres du groupe du projet pilote de la CRSC, dirigé par Erin Gowriluk (Alberta Wheat Commission) et Lauren Stone (Cargill) se sont réunis à Calgary, en Alberta pour définir les résultats escomptés à l'égard des indicateurs et des critères de durabilité. Dans le cadre de ce processus, le COC a prêché en faveur d'une bonne harmonie entre les principes, les critères et les indicateurs du CRSC et de la table ronde canadienne pour du bœuf durable (CRSB) afin de restreindre le fardeau que connaissent les producteurs d'orge destinée aux marchés du fourrage de l'orge.

Depuis, ce projet s'est dissous, mais les ébauches de documents créées dans le cadre des discussions de décembre 2015 servent de point de départ à une nouvelle initiative du CRSC, un protocole d'assurance.



Table ronde canadienne pour du bœuf durable

En septembre 2015, Kara Barnes a assisté à l'assemblée générale annuelle du CRSB qui a eu lieu à Saskatoon, en Saskatchewan. En guise de préparation, le Comité de gestion des pratiques bénéfiques et de l'agronomie s'est penché sur les indicateurs de durabilité propres au Canada, indicateurs qui ont depuis été adoptés. Ensuite, le CRSB s'est concentré sur l'examen des normes de vérification dans le but de déterminer comment mesurer les indicateurs ainsi développés.

En avril 2016, Jason Lenz et Kara Barnes ont également assisté à l'assemblée semi-annuelle à Winnipeg, au Manitoba, pendant laquelle CRSB a présenté les résultats de départ de son évaluation nationale sur la durabilité du bœuf.

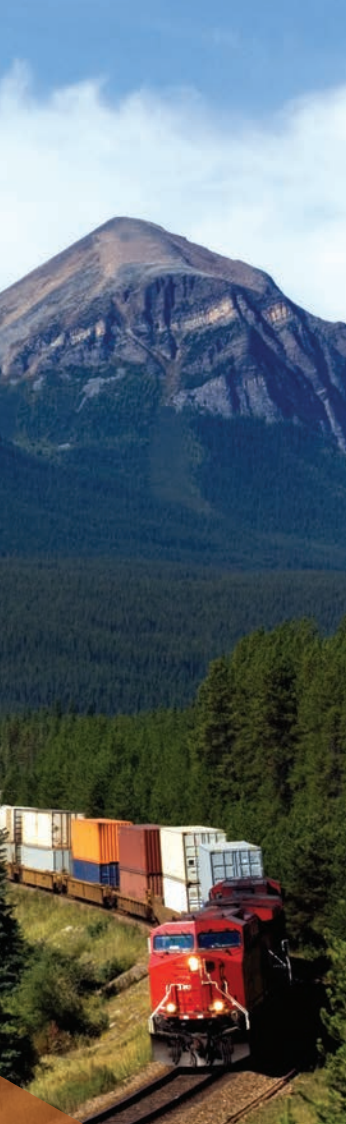
GrowBarley

GrowBarley est une plateforme destinée aux agriculteurs. Elle vise à rassembler des renseignements sur l'agronomie et la production de l'orge, l'économie et les marchés de même que la durabilité en un seul lieu accessible. Cette plateforme évoluera en fonction des besoins de l'industrie de l'orge. Elle sera le pendant de la production qui accompagnera la plateforme *GoBarley* destinée aux consommateurs.

Rendu au mois de décembre, le comité avait élaboré les grandes lignes du contenu qui pourrait, et devrait, un de ces jours, faire partie de la plateforme. Les services de McStrategies Consulting ont été retenus pour la conception et la mise au point du site Web. Vers le mois de juillet 2016, les grandes lignes de l'apparence générale du site étaient fixées.

Le contenu principal est axé sur les renseignements et les ressources propres à la production de l'orge. Il est divisé en six catégories afin que le site soit plus facile à consulter : la sélection des cultivars, les stratégies d'ensemencement, la gestion des nutriments, la lutte antiparasitaire intégrée, les stratégies de récolte, le stockage et la livraison.

Les membres du comité continuent d'examiner le contenu et de présenter des idées de contenu pour le site, dont le lancement est prévu pour le printemps 2017.



» Comité du commerce et des politiques

Membres du comité

- **Luke Harford** – *Président*
Président, Bière Canada
- **Allen Kuhlmann**
Administrateur, Saskatchewan Barley Development Commission
- **Bryan Adam**
Administrateur, Alberta Barley
- **Dean Harder**
Administrateur, Manitoba Wheat and Barley Growers Association
- **Jeff Nielsen**
Administrateur, Western Barley Growers Association
- **Markus Haerle**
Administrateur, Grain Farmers of Ontario
- **Neil Campbell**
Membre, Atlantic Grains Council
- **Peter Watts**
Directeur général, Canadian Malting Barley Technical Centre
- **William Van Tassel**
Premier vice-président, Producteurs de grains du Québec
- **Zenneth Faye**
Administrateur, Saskatchewan Barley Development Commission
- **Phil de Kemp** – *Membre du personnel duquel relève le comité*
Directeur général, COC

Aperçu du comité

La réussite de tous les membres du COC dépend grandement du commerce international. Le Comité du commerce et des politiques surveille les changements qui s'opèrent sur le plan des nouvelles politiques sur le commerce et recommande des initiatives de défense des intérêts pour intensifier l'accès aux marchés nationaux et internationaux de l'orge de maltage, de l'orge alimentaire, de l'orge de fourrage et de bioproduits.

Politiques et commerce international

Phil de Kemp, directeur général du COC et président de la Malting Industry Association of Canada, représente le COC auprès du conseil d'administration de l'Alliance canadienne du commerce alimentaire (ACCA). Grâce à l'emplacement de son bureau à Ottawa, en Ontario, le COC est en mesure d'établir des liens encore plus solides avec des hauts fonctionnaires de divers ministères, des représentants élus à l'échelon fédéral et d'autres associations agroalimentaires sises à Ottawa, dont l'ACCA.

Au cours de l'exercice financier de 2016, le Conseil a joué un grand rôle au sein de l'ACCA. En effet, le COC a travaillé en collaboration étroite avec les partenaires de l'ACCA pour que les intérêts du Canada en matière d'exportations agricoles figurent au premier plan de la dernière ronde des négociations du Partenariat transpacifique qui ont eu lieu à Atlanta, dans l'État de la Géorgie, à la fin de septembre 2015.

De nombreux efforts ont été déployés pour que les négociateurs commerciaux du Canada et les ministres du Commerce international et de l'Agriculture soient bien conscients des débouchés énormes du commerce agricole dans les pays visés par le Partenariat transpacifique. Pour l'orge canadienne, le Partenariat transpacifique permet la livraison supplémentaire de 400 000 à 500 000 tonnes d'orge de fourrage canadienne au Japon seulement (grâce aux ventes accrues de bœuf et de porc à valeur ajoutée).

Après la conclusion des négociations de ce partenariat, le COC s'est attelé à la tâche pour faire valoir auprès du gouvernement nouvellement élu les avantages du Partenariat transpacifique dont bénéficieraient les producteurs et les transformateurs d'orge. Le COC a aidé à transmettre les messages de certaines de ses organisations membres, dont grand nombre d'entre elles avait déjà fait valoir leurs intérêts au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international. Par ailleurs, le COC s'est fait un devoir d'exprimer le soutien qu'offre l'industrie de l'orge au Partenariat transpacifique auprès du Comité sénatorial sur l'agriculture et la foresterie ainsi qu'à l'occasion de rencontres avec de nombreux nouveaux députés qui font partie de l'un ou l'autre des deux comités mentionnés précédemment.





» Finances

Produits

Les produits du COC viennent des frais d'adhésion. Ces produits servent à financer les projets et initiatives du Conseil et ce, dans le but de favoriser la rentabilité et la durabilité à long terme de l'industrie canadienne de l'orge. La principale source de fonds pour financer les activités de base du COC provient des frais d'adhésion annuels des membres réguliers et des membres associés. Grâce à cela, le COC jouit d'une source de financement prévisible et stable pour exploiter son organisation.

Les frais d'adhésion réguliers pour les entreprises et les organisations qui évoluent dans le monde du commerce ou de la transformation de l'orge du Canada sont fixés au moyen de négociations et d'accords contractuels. Les entreprises et les organisations qui ne jouent pas de rôle actif dans le commerce ou la transformation de l'orge, mais qui tiennent à appuyer le COC, peuvent être membres associés moyennant des frais d'adhésion de 500 \$ par année.

Audit de l'exercice financier 2016

L'audit de l'exercice financier 2016 a été réussi et réalisé conformément aux normes élevées du Comité de direction. Les résultats figurant dans cet audit et dans les renseignements financiers détaillés du COC sont présentés dans les pages qui suivent.



» États financiers

Responsabilité de la direction

Aux membres du Conseil de l'orge du Canada,

La direction est chargée de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, et notamment des jugements et estimations comptables importants, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Le choix de principes et de méthodes comptables appropriés tout comme la prise de décisions touchant l'évaluation des opérations faisant appel à un jugement objectif tombent dans le cadre de cette responsabilité.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, les actifs sont protégés et les dossiers financiers sont tenus de façon appropriée afin de fournir des données fiables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration est composé exclusivement d'administrateurs qui ne font partie ni de la direction ni du personnel du Conseil. Le conseil veille à ce que la direction assume ses responsabilités en matière

de présentation de l'information financière, qu'il est en outre tenu d'approuver. À cette fin, le conseil d'administration examine l'information financière préparée par la direction et discute des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Il est en outre chargé de recommander la nomination des auditeurs externes du Conseil de l'orge du Canada.

Les membres ont nommé MNP LLP pour effectuer l'audit et leur présenter directement les états financiers. Ce rapport figure dans les pages qui suivent. Les auditeurs externes du Conseil ont toute liberté de rencontrer périodiquement et individuellement les membres du conseil d'administration et de la direction pour discuter des constatations de leur audit.

Le 5 décembre 2016

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. de Kemp'.

Phil de Kemp, directeur général

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du Conseil de l'orge du Canada - Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil de l'orge du Canada, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2016, et les états des résultats et l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction concernant les états financiers - La préparation et la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, incombent à la direction qui assure également le contrôle interne jugé nécessaire pour la préparation d'états financiers ne comportant aucune inexactitude importante, qu'elles soient en raison de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs - Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. En vertu de ces normes, nous sommes tenus de nous conformer aux règles déontologiques et de nous assurer que l'audit est planifié et exécuté de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes importantes. L'audit consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir des éléments probants relatifs aux montants et aux données fournies dans les états financiers. Le

choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques quant à la présence d'inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles proviennent d'une fraude ou d'une erreur. En procédant à ces évaluations des risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers en vue de définir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'évaluation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation générale des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil de l'orge du Canada au 31 juillet 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Calgary, Alberta, le 5 décembre 2016

MNP LLP

Bilan

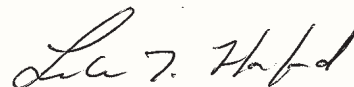
Au 31 juillet 2016

	2016	2015
Actif		
À court terme		
Encaisse	55,116	136,158
Débiteurs	10,563	13,000
Charges payées d'avance et dépôts	1,500	-
	67,179	149,158
Immobilisations (note 3)	23,343	15,186
	90,522	164,344
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	84,640	144,881
Actif net		
Non affecté	5,882	19,463
	90,522	164,344

Approuvé pour le conseil d'administration



Brian Otto – Président



Luke Harford – Trésorier

État des résultats et évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016

	2016	2015
Produits		
Cotisations des producteurs	269,001	237,000
Cotisations des membres de l'industrie	77,642	29,435
	346,643	266,435
Charges		
Salaires et avantages sociaux	199,975	180,094
Adhésions et abonnements	55,675	31,649
Déplacements	32,079	52,411
Location	24,804	22,530
Fournitures de bureau	11,486	7,466
Amortissement	9,343	6,108
Réunions	7,611	27,845
Honoraires	7,324	39,523
Téléphone	3,211	2,669
Communications	1,360	-
Assurances	1,300	-
Réparations et entretien	529	-
Frais et intérêts bancaires	101	805
	360,224	371,100
Déficit des produits sur les charges	(13,581)	(104,665)
Actif net, début de l'exercice	19,463	124,128
Actif net, fin de l'exercice	5,882	19,463

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016

	2016	2015
Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités suivantes		
Exploitation		
Déficit des produits sur les charges	(13,581)	(104,665)
Amortissement	9,343	6,108
	(4,238)	(98,557)
Variations des comptes de fonds de roulement		
Débiteurs	2,437	(8,000)
Charges payées d'avance et dépôts	(1,500)	-
Créditeurs et charges à payer	(60,241)	114,538
	(63,542)	7,981
Investissement		
Acquisition d'immobilisations	(17,500)	(16,266)
Diminution de l'encaisse	(81,042)	(8,285)
Encaisse, début de l'exercice	136,158	144,443
Encaisse, fin de l'exercice	55,116	136,158

Notes complémentaires aux états financiers – Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016

1. Constitution en société et activités

Le Conseil de l'orge du Canada (le « Conseil ») a été constitué le 28 mars 2013 sous le régime de la *Loi sur les sociétés sans but lucratif du Canada*. Il est enregistré comme un organisme sans but lucratif et, par conséquent, est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la disposition 149(1)(i) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « loi »). Afin de conserver son statut d'organisme sans but lucratif enregistré en vertu de la loi, le Conseil doit répondre à certaines exigences de la loi. De l'avis de la direction, ces exigences ont été satisfaites.

Le Conseil a pour mandat de développer et mettre en œuvre une vision commune pour assurer la rentabilité à long terme et la croissance durable de l'industrie canadienne de l'orge.

2. Principales conventions comptables

Méthode de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Le Conseil suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice pendant lequel les charges afférentes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Apports sous forme de fournitures et de services

Le Conseil obtient des services administratifs et de dotation en personnel d'une entité externe. Ces apports ne sont pas comptabilisés comme produits ou charges dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût historique. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux destinés à amortir le coût des actifs sur la durée de leur vie utile estimative.

	<i>Taux</i>
Coûts de conception du site Web	33 %
Matériel	33 %

Instruments financiers

Le Conseil comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris les actifs et passifs financiers émis dans une opération entre apparentés avec la direction. Les actifs et passifs financiers émis dans toutes les autres opérations entre apparentés sont initialement évalués à leur valeur comptable ou à leur valeur d'échange conformément aux dispositions de CPA 3840 sur les opérations entre apparentés.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Conseil peut choisir, de façon irrévocable, d'évaluer tout instrument financier à sa juste valeur. Le Conseil n'a pas pris de décision en ce sens au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs financiers du Conseil sont évalués ultérieurement au coût amorti.

2. Principales conventions comptables

Dépréciation des actifs financiers

Le Conseil évalue la dépréciation de l'ensemble de ses actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti. La dépréciation des actifs financiers au coût amorti est comptabilisée dans le déficit des produits sur les charges lorsque la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus et actualisés au taux de rendement courant du marché pour un actif financier semblable.

Le Conseil procède à la reprise de perte de valeur des actifs financiers lorsqu'il y a un recul de la perte de valeur et que ce recul peut être objectivement lié à un événement se produisant après la comptabilisation de la perte de valeur. Lorsque la dépréciation fait ultérieurement l'objet d'une reprise, la valeur comptable de l'actif financier est augmentée en fonction de la valeur recouvrable révisée dans la mesure où cela ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait pas été comptabilisée dans les périodes précédentes. La valeur de la reprise est comptabilisée dans le déficit des produits sur les charges au cours de l'exercice où elle se produit.

Incertitude relative à la mesure (utilisation d'estimations)

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la communication des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice présenté.

Les débiteurs sont comptabilisés après l'évaluation de leur recouvrabilité et une provision appropriée pour créances douteuses est constituée s'il y a lieu. L'amortissement est basé sur les durées de vie utile estimatives des immobilisations.

Ces estimations et ces hypothèses sont régulièrement examinées et, lorsque des ajustements sont nécessaires, elles sont présentées dans l'excédent des produits sur les charges des exercices au cours desquelles elles se produisent.

3. Immobilisations

			2016	2015
	Coûts	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	<i>Valeur comptable nette</i>
Coûts de conception du site Web	37,783	15,755	22,028	13,223
Matériel	2,894	1,579	1,315	1,963
	40,677	17,334	23,343	15,186

4. Alberta Barley Commission

Les produits provenant des cotisations des membres déclarés dans l'état des résultats comprennent une contribution de 190 000 \$ (190 000 \$ en 2015) de l'Alberta Barley Commission.

Le Conseil reçoit des services administratifs et de dotation en personnel de l'Alberta Barley Commission. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers du Conseil reflétant ces services.

Au 31 juillet 2016, le Conseil dispose de 62 141 \$ (104 067 \$ en 2015) inclus dans les comptes créditeurs en raison de la contribution de l'Alberta Barley Commission.

5. Dépendance économique

Le Conseil tire l'essentiel de ses ressources des frais d'adhésion, dont 190 000 \$ (190 000 \$ en 2015) (frais d'adhésion et services contribués importants) ont été reçus de l'Alberta Barley Commission. Si les contributions étaient réduites ou éliminées, la capacité du Conseil à poursuivre ses activités viables serait mise en question. En date des présents états financiers, la direction estime que le Conseil est en mesure de poursuivre ses activités.

6. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, le Conseil dispose d'un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que le Conseil n'est pas exposé à un risque important de taux d'intérêt, de change, de crédit, de liquidités ou à d'autres risques de prix découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.



»» barleycanada.com

T 1.800.265.9111 | F 403.291.0190 | #200, 6815 – 8th Street NE Calgary, AB T2E 7H7